



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2010

Mise à disposition du prospectus ayant reçu le visa n°10-115 de l'Autorité des marchés financiers en date du 5 mai 2010

A L'OCCASION DE L'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE D'UN MONTANT DE 500 MILLIONS D'EUROS

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa n° 10-115 sur le prospectus d'Aéroports de Paris. Ce dernier a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès d'Aéroports de Paris, 291 boulevard Raspail, 75014 Paris. Il peut également être consulté sur le site de la société (www.aeroportsdeparis.fr) et sur le site de l'AMF à l'adresse (www.amf-france.org).

Aéroports de Paris
Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS
Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
552 016 628 RCS Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 83 millions de passagers accueillis en 2009, Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen pour le trafic de passagers et le 1^{er} pour le fret et le courrier.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2009, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 633 millions d'euros et le résultat net à 270 millions d'euros.